Compte-rendu de l'audioconférence du 27 mai à la DRFIP Nord

Une audioconférence visant à faire le point sur la reprise de l'activité à la DRFIP Nord s'est tenue le mercredi 27 mai 2020 à 16h30.

Le DRFIP nous a indiqué d'emblée ne pas avoir de nouvelles informations à nous communiquer.
De nouveaux éléments devraient nous être apportés concernant la reprise d'activité suite à l'intervention du 1er ministre prévue le 28 mai.

L'UNSA déplore cet état de fait qui est préjudiciable aux agents en ASA ou en télétravail dans l'attente d'être informés, et qui ne peuvent s'organiser pour une éventuelle reprise en présentiel, à temps partiel ou non, à quelques jours de la date fatidique.
Les écoles et municipalités (crèches, garderies,…) demandent aux parents de les informer CETTE SEMAINE si leurs enfants vont reprendre l'école en juin ou pas !!
Cette situation stressante s'ajoute à la période anxiogène que viennent de subir les agents !!

Cette audioconférence s'est donc résumée à des questions/réponses **(floues)** et à quelques informations sur le nouveau fonctionnement des mutations locales.

A ce jour , 40 collègues se sont déclarés pour suspicion de covid 19.
Le 27 mai se tenait également un CHSCT dans lequel devait être abordé le sujet des mesures de précautions sanitaires.

SITUATION A PARTIR DU 2 JUIN

Aucun engagement n'a été pris par la DRFIP à ce jour.
Elle attend vraisemblablement des instructions de la DG à la suite de l'intervention du 1er ministre.
Cependant, d'après la DRFIP :

Les agents en ASA «personnes fragiles»:

Ils ne devraient pas reprendre le travail en présentiel.
Ils seraient prioritaires pour le télétravail en cas de réattribution d'ordinateurs portables si des télétravailleurs reviennent en présentiel ou en cas de nouvelles dotations.
30 ordinateurs portables vont ainsi être attribués.
Si la situation perdure, la possibilité d'utiliser l'ordinateur personnel a été évoquée (VPN 15) mais rien n'est sûr à ce jour.
Les agents en ASA «personnes fragiles» qui souhaitent revenir dans les services doivent demander un certificat de reprise d'activité à leur médecin traitant.

Les agents vivant avec une «personne fragile»:

La DRFIP ne s'engage pas mais ils devraient pouvoir rester chez eux.

Les agents en ASA «covid 19»:

Ils devraient reprendre progressivement le travail dans leurs services si la sécurité sanitaire y est satisfaisante.

Les télétravailleurs:

Ils devraient pouvoir continuer le télétravail.
A temps complet ? Devront-ils revenir régulièrement dans les services?
Là encore, on reste dans le flou...
Certains télétravailleurs souhaitent revenir dans les services.
Dans ce cas, l'ordinateur portable est réaffecté, hormis pour les télétravailleurs «historiques», c'est-à-dire ceux qui ont signé une convention avec la DRFIP en début d'année.
Le nombre de télétravailleurs a chuté vertigineusement à seulement 5% des effectifs.
D'où la question suivante:
Est-ce que certains télétravailleurs ont subi des pressions de la part de leurs chefs pour revenir dans les services, notamment dans les SIP en pleine campagne IR?
La DRFIP a affirmé que tel n'était pas le cas.
L'UNSA en doute connaissant la manière de faire de certains chefs de service bien connus (et pas que dans les SIP). Il ne faut bien entendu pas généraliser ces comportements…

Les gardes d'enfants:

Les écoles et crèches rouvrent petit à petit. Le nombre d'enfants y est cependant limité.
Actuellement, les enfants ne sont accueillis que 2 jours par semaine dans certaines écoles.
Comment imaginer dans ces conditions que les parents pourront revenir prochainement travailler à plein temps?
Là encore, le flou domine…
La DRFIP ne s'engage pas et ne connaît pas la future position administrative des agents qui devront garder leurs enfants, ASA ou autres…

Campagne IR

6 SIP sont déjà ouverts depuis le 18 mai.
A ce jour, 12 SIP sont ouverts et 3 de plus ouvriront d'ici à la fin de la semaine.
L'accueil physique se fait sur rendez-vous si les conditions sanitaires sont «satisfaisantes».
La semaine dernière, sur les 6 SIP ouverts:
- 314 rendez-vous ont été honorés dont 29 rendez-vous physiques;
- 44 rendez-vous physiques n'ont pas été tenus grâce à des contre-appels;
- 285 rendez-vous téléphoniques ont été tenus.

Mutations

La note départementale sur le mouvement local de mutation des agents de catégorie C a été publiée ce jour sur Ulysse 59. **Il faut chercher un peu car elle n'est pas sur la page d'accueil mais dans «actualités». C'est quand même plus marrant ce petit jeu de piste non?**
Les notes concernant les catégories A et B seront publiées dans les prochains jours.
La loi de transformation de la Fonction Publique a profondément changé le fonctionnement des mutations en supprimant les CAP de mutation.
L'UNSA a vigoureusement dénoncé cette régression!!
A compter de ce mouvement, il n'y aura donc plus de CAP locale de mutation.
Une nouvelle organisation se met en place cette année.
Une réunion informelle technique sera organisée avec toutes les organisations syndicales représentatives afin de détailler le nouveau fonctionnement y compris celles n'ayant pas d'élu en CAPL.
Les organisations syndicales n'ayant pas d'élu en CAPL pourront également défendre vos demandes de mutation auprès de la DRFIP.
Le mouvement devrait être publié mi-juillet.
N'hésitez pas à contacter l'UNSA pour vous aider à faire votre demande de mutation ou pour la défendre auprès de la DRFIP

L'audioconférence s'est terminée à 18h30.
Prochaine réunion (en présentiel) le 4 juin à 10h

En cas de problème en rapport avec la sécurité sanitaire, les agents peuvent se rapprocher de l'UNSA et/ou utiliser le registre dématérialisé du CHSCT.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Pour vous abonner à notre lettre de diffusion,envoyez "ok unsa infos" par mail

Contact : unsa.drfip59@dgfip.finances .gouv.fr
Nouveau blog local : http://nord.unsadgfip.fr/
Site national : http://www.unsadgfip.fr/

UNSA DGFIP NORD